

Arrêté n°2020-74 portant proclamation des résultats des élections au conseil de gestion de l'UFR STAPS

Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

VU l'arrêté électoral relatif aux élections du conseil de gestion de l'UFR STAPS,

ARRETE

Article 1 :

Sont proclamés les résultats suivants :

Collège « Professeurs et personnels assimilés » :

Sièges à pourvoir : 4
Inscrits : 5
Votants : 3
Suffrages exprimés : 3
Bulletins blancs ou nuls : 0
Quotient électoral : 0,75

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Pour le développement des STAPS	3	4	0	4

Sont déclarés élus :

BERTUCCI William
ROSNET Elisabeth
NOIREZ Philippe
FROISSART Tony

Collège « Autres enseignants et personnels assimilés » :

Sièges à pourvoir : 4
Inscrits : 33
Votants : 24
Suffrages exprimés : 24
Bulletins blancs ou nuls : 0
Quotient électoral : 6

Ont obtenu :



Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
STAPS UNIS	10	1	1	2
STAPSIENS AVANT TOUT	14	2	0	2

Sont déclarés élus :

DUTENT Frédéric
ARFAOUI Ahlem
BILBEAU Agnès
JULHE Samuel

Collège « BIATSS » :

Sièges à pourvoir : 2
 Inscrits : 14
 Votants : 12
 Suffrages exprimés : 12
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Quotient électoral : 6

A obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
BIATSS - STAPS	12	2	0	2

Est déclaré élu :

IMBERT David
ROBERT-GIACOMEL Anne

Article 2 : Exécution

Le Directeur Général des Services de l'Université de Reims Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis au recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims le 30/09/2020



Guillaume GELLE

Mis en ligne le : 30/09/2020
 Transmis au recteur le : 30/09/2020.